

Les bibliothèques de papier d'Antoine Gérin-Lajoie

Micheline Cambron

Volume 29, Number 1, Spring 1993

Bibliothèques imaginaires du roman québécois

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/035900ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/035900ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cambron, M. (1993). Les bibliothèques de papier d'Antoine Gérin-Lajoie. *Études françaises*, 29(1), 135–151. <https://doi.org/10.7202/035900ar>

Les bibliothèques de papier d'Antoine Gérin-Lajoie

MICHELINE CAMBRON

Le motif de la bibliothèque est, entre tous, celui qui met le plus explicitement en jeu une définition du savoir et de ses modalités heuristiques, et une définition de la littérature. Certes, les exemples célèbres ne manquent pas, de Montaigne à Eco en passant par Borges, de ces bibliothèques dans la description desquelles se trouvent repliés l'un sur l'autre le monde et le langage, tel un imprévisible origami. Ces bibliothèques de papier, dont l'ordre — ou le désordre — dressent la carte infinie des mondes, nous les imaginons, sans doute à cause de leurs appétits démiurgiques, réservées à des cultures fortes et riches, où le livre, doté d'attributs quasi magiques, posséderait un prestige indiscutable. Aussi, lorsque nous pensons à la littérature québécoise du XIX^e siècle, nous avons peine à imaginer que les bibliothèques qui apparaissent çà et là puissent posséder un poids métaphorique susceptible de nous livrer une conception de la littérature et de la connaissance. Tout au plus, croyons-nous, le lecteur curieux y notera certains traits récurrents propres à confirmer des hypothèses sur l'histoire sociale du Québec. Ces bibliothèques fictives ne nous semblent guère pouvoir servir qu'à titre de documents, miroirs plus ou moins fidèles des bibliothèques réelles que des zélateurs cherchaient alors laborieusement à mettre sur pied.

Pourtant, ces bibliothèques ne sont pas de simples représentations du réel : elles composent un horizon cognitif sur le fond duquel se trouvent implicitement définis et la littérature

et son statut, d'autant que la bibliothèque, réfractée en images souvent contradictoires, est l'emblème de tous les débats intellectuels importants de la société québécoise de l'époque. Pensons au rôle polarisant de la bibliothèque de l'Institut canadien, à toute l'énergie investie dans la constitution d'archives nationales, à la Bibliothèque du Parlement¹ et ailleurs, au prestige des intellectuels qui donnent forme à de riches collections, ou même, sur un mode métonymique, au titre du premier roman paru au Bas-Canada, *l'Influence d'un livre*.

Or, pour amorcer une réflexion sur le motif de la bibliothèque dans la littérature québécoise, nulle œuvre ne me semble plus indiquée que celle d'Antoine Gérin-Lajoie. Le motif de la bibliothèque y apparaît dans trois textes substantiellement différents — un essai lu à l'Institut canadien et les deux versions (celles de 1864 et de 1876) du roman *Jean Rivard* — et possède donc assez d'ampleur pour permettre une analyse fructueuse. Mais, surtout, la destinée de Gérin-Lajoie est indissociable de la bibliothèque. Bibliothécaire de haute volée, il rédigea le premier catalogue de la Bibliothèque du Parlement² et s'occupa activement d'archivistique et de réédition³; il participa à la création de l'Institut canadien, dont le projet tenait d'abord à la constitution d'une bibliothèque publique; enfin, si l'on en croit ses *Mémoires*⁴, c'est à la faveur d'une visite à la bibliothèque du Parlement que le très raisonnable Antoine devint amoureux de la jeune Joséphine Parent, qui allait devenir son épouse. Ce détour par la biographie peut paraître superflu mais il n'est pas arbitraire. En fait, quoiqu'il soit certainement indifférent à notre propos que la carte du Tendre du jeune Antoine ait été tracée entre les rayons d'une bibliothèque, il faut reconnaître que les divers énoncés composant le motif de la bibliothèque dans l'œuvre de Gérin-Lajoie s'inscrivent dans le champ de compétence propre de l'auteur et ne peuvent être renvoyés dans le vague de l'accidentel, du décoratif ou du superfétatoire.

1. Les discussions autour du choix de la Capitale nationale font souvent état de ce que le déplacement de la Bibliothèque du Parlement privera les francophones d'un fond documentaire rassemblé par eux et les concernant au premier chef.

2. C'est la conclusion à laquelle en vient René Dionne dans *Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1978, pp. 213-220.

3. Il entretient par exemple une correspondance avec G.B. Faribault et fera des pieds et des mains pour que certains documents demeurent ou parviennent au Bas-Canada (cf. *ibidem*).

4. *Antoine Gérin-Lajoie d'après ses mémoires*, par l'abbé H.R. Casgrain, Montréal, Librairie Beauchemin, 1912 [1886], pp. 117-122.

En examinant ici les trois bibliothèques d'Antoine Gérin-Lajoie, je n'ai pas l'intention de dégager l'ensemble intertextuel dans lequel s'inscrit chacune des œuvres singulières; les travaux de Robert Major ont déjà dessiné ces contours avec une grande précision pour le roman *Jean Rivard*, renouvelant ainsi la lecture d'une œuvre trop souvent dénigrée. Je me propose plutôt de voir comment ces bibliothèques renvoient simultanément à un corpus de savoirs (les livres), à une organisation de ces savoirs (la classification) et à une pratique de ces savoirs (les conditions de lecture) qui, de manière coextensive, dessinent une configuration épistémologique particulière. Je m'attacherai donc ici tout particulièrement aux modalités selon lesquelles la bibliothèque se représente dans l'ordre narratif et acquiert un statut dans la fiction.

RÊVER UNE BIBLIOTHÈQUE

Le premier texte de Gérin-Lajoie où apparaît la figure de la bibliothèque ne relève pas de la fiction. Il s'agit plutôt d'un essai lu à l'Institut canadien, «Bibliothèques publiques — leur importance⁵» Le sujet n'était pas neuf au Canada en 1847. En effet, l'accueil réservé à l'ambitieux projet de Nicolas-Alexandre Vattemare⁶, qui souhaitait l'ouverture à Montréal d'une bibliothèque publique formée de bibliothèques déjà existantes grâce à un considérable apport de fonds publics municipaux, avait, en 1840, donné le ton: accord unanime sur le principe de l'importance des bibliothèques publiques, désengagement et attentisme pour ce qui est des efforts à consentir afin de réaliser le projet. De ce point de vue, le texte de Gérin-Lajoie confirme, s'il en était besoin, la procrastination qui règne dans la société québécoise de l'époque au sujet de l'établissement de bibliothèques publiques. En effet, même si le jeune homme avait pris la précaution de mettre le sens commun de son côté en s'appuyant sur des axiomes: «[...] sans bibliothèques publiques, un peuple ne peut passer pour instruit» et «[...] les connaissances se propagent au moyen des livres, et sans eux on reste dans les ténèbres», et affirme que son public connaît «toute l'importance des bibliothèques publiques⁷», le texte est un plaidoyer en règle pour une action concertée et rapide en vue de l'établissement d'une bibliothèque publique pour les Canadiens français.

5. Paru dans *la Minerve*, 14 mai 1847, pp. 1-2. Je cite d'après la reproduction de ce texte parue dans René Dionne, *op. cit.*, pp. 367-377.

6. Voir Antonio Drolet, *les Bibliothèques canadiennes (1604-1960)*, Montréal, le Cercle du Livre de France, 1965, pp. 97-100.

7. *Op. cit.*, p. 268.

Après un bref rappel des objectifs de l'Institut canadien qui sert à la fois d'exorde et de *proposition* (les efforts des membres de l'Institut canadien pour la fondation d'une bibliothèque doivent être encouragés), Gérin-Lajoie fait, en guise de *narration*, un historique des grandes bibliothèques publiques⁸. Puis il compare les bibliothèques anglo-canadiennes, nombreuses, à l'unique bibliothèque francophone (la « bibliothèque des Bons Livres »), pour en tirer *a contrario* une *preuve* de la nécessité de fonder une véritable bibliothèque pour les francophones. Enfin, il extrapole, et propose, en guise de *péroration*, une histoire future des Canadiens français qui paraît bien menaçante dans le cas où l'établissement d'une bibliothèque publique tarderait trop :

Enfin, messieurs, mille et mille raisons [...] me persuadent que l'établissement d'une bibliothèque publique française à Montréal, est d'une nécessité absolue; que sans cela notre population doit se résigner à rester en arrière sous le rapport des connaissances, et à végéter dans l'ignorance; et enfin que sans cela nous perdions (*sic*) ce que nous avons de plus cher au monde, ce à quoi un peuple devrait s'attacher, même après avoir perdu tout le reste ... notre langue⁹.

L'association des bibliothèques et de l'Histoire dépasse ici largement les exigences rhétoriques habituelles de la narration ou de la preuve. En effet, c'est en passant dans le collimateur de l'Histoire que la conception de la bibliothèque de Gérin-Lajoie trouve à se déployer et est mise en récit. Ainsi, le long développement sur les bibliothèques publiques du passé permet au jeune journaliste d'exposer les caractéristiques et les fonctions d'une bibliothèque en l'inscrivant dans plusieurs séries temporelles distinctes. Une première série, anecdotique, juxtapose des « histoires » de bibliothèques inaugurées par une fondation (les noms des fondateurs nous sont offerts comme des repères essentiels) et terminées par une disparition ou une destruction (les noms, ou du moins les identités ethniques, des destructeurs nous sont aussi révélés). La bibliothèque est alors définie comme une collection

8. Les sources de Gérin-Lajoie semblent nombreuses. Outre Thomas Hartwell Horne, *An Introduction to the Study of Bibliography to which is prefixed a Memoir on the Public Libraries of the Antients*, 2 t., London, printed by G. Woodfall, for Cadell and W. Davis, Strand, 1814, auquel il emprunte très probablement le commentaire sur les bibliothécaires d'Istanbul (p. 612, t. 2), il a vraisemblablement consulté Louis-Charles-François Petit-Radel auquel il emprunte quelques chiffres. Il a très bien pu avoir également accès aux catalogues de certaines grandes bibliothèques.

9. *Op.cit.*, pp. 376-377.

d'objets nombrables que sa matérialité même rend extrêmement vulnérable à l'incurie ou à la bêtise humaine. Malgré la sécheresse des informations qui nous sont livrées (des noms, des dates, le nombre des volumes et des lecteurs), le mouvement est essentiellement diégétique, marqué par un aoriste que scandent les actions de la fondation, du développement et de la destruction.

Entremêlés à cette série, divers procédés suggèrent au contraire que la bibliothèque est un défi à la nature ponctuelle des événements historiques. La forme énumérative elle-même, qui regroupe diverses bibliothèques en un seul mouvement d'exposition, voire en un seul paragraphe, donne l'impression d'une course à relais dans laquelle les bibliothèques se succéderaient moins qu'elles ne se déverseraient les unes dans les autres. L'abondance des verbes indiquant des actions progressives (poursuivre, rétablir, s'accroître, augmenter, transmettre, enrichir), l'usage de l'imparfait de répétition (par exemple: «Tous les livres qui entraient en Égypte, il les faisait (*sic*) saisir, en faisait prendre des copies correctes, qu'il donnait au propriétaire, puis gardait l'original dans sa bibliothèque¹⁰»), ou de durée («on conservait», «il y avait», «[elle] contenait», etc.) conduit à voir les diverses «histoires» comme s'enchaînant en un seul, lui voir les diverses «histoires» comme transmise.

Selon ces deux séries temporelles, une bibliothèque serait donc à la fois une collection d'objets temporels nombrables et la science elle-même dans sa pérennité. Cela pourrait nous conduire à penser que pour Gérin-Lajoie la bibliothèque doit être placée sous le double signe du passé et du présent éternel, si ce n'était d'une troisième série temporelle, étroitement liée au présent de l'énonciation, qui introduit dans le texte un mouvement inattendu. Car, dans cette histoire des bibliothèques, le temps verbal dominant n'est pas le passé mais le présent, et ceci même s'il s'agit des bibliothèques anciennes. Il y a d'abord les nombreuses formules phatiques qui contribuent à l'efficacité rhétorique du texte («vous avez entendu parler», «vous savez») et celles renvoyant à l'état présent de la connaissance («on sait», «les historiens nous font beaucoup d'éloges», «c'est à leur travail que nous devons»). Mais il y a aussi, qui renforce le rôle du présent de l'énonciation dans le texte, l'ironie explicite à propos de la querelle des *éteignoirs*¹¹ («Ce Calife [Calife Omar,

10. *Op.cit.*, p. 369.

11. Voir Marcel Lajeunesse, «L'Évêque Bourget et l'instruction publique au Bas-Canada, 1840-1846», *L'Éducation au Québec «19^e-20^e siècles*», Montréal, les Éditions du Boréal Express, 1971, pp. [41]-58.

qui mit le feu à la Bibliothèque d'Alexandrie] était, vous l'avouerez, un *éteignoir* de la pire sorte¹² ». Quant à la description des bibliothèques modernes, rédigée au présent, elle comporte des détails si circonstanciés (nombre d'employés, budgets, sources de financement et même ... heures d'ouverture¹³) qu'elle s'apparente à une sorte d'invitation à s'y rendre incontinent. De plus, Gérin-Lajoie insiste longuement sur l'importance des chambres des Nouvelles qui leur sont attachées (« C'est là que l'on apprend ce qui se dit, ce qui se passe, sur tous les points du globe¹⁴ »). Il y a donc une véritable irruption de la contemporanéité dans un univers de conservation et de transmission. L'univers de la bibliothèque se conjugue au présent.

Dans la dernière partie du texte, qui porte sur l'état des bibliothèques à Montréal, la prééminence du présent est encore plus marquée. Non seulement le passé ne sert-il guère qu'à marquer l'antériorité toute proche de la fondation des rares institutions existantes par rapport au présent d'énonciation, mais il est révélateur que, citant deux « œuvres admirables », Gérin-Lajoie retienne entre toutes celles de Thiers et de Guizot, historiens certes, mais aussi et peut-être surtout, hommes d'action alors en pleine gloire¹⁵. De plus, le présent est ici distendu par l'abondance des conditionnels qui expriment le désir de développer une bibliothèque centrale à Montréal, désir qui appelle une action immédiate. Dans cette perspective, la fin du texte, qui se clôt par un infinitif passé, « avoir perdu¹⁶ », suggère que l'absence de bibliothèque suspendra définitivement toute action (comme dans l'histoire de Tantale auquel sont comparés les Canadiens français). Une relation d'équivalence est posée entre l'absence de bibliothèque et la disparition de la nation, identifiée métonymiquement à la langue, comme si la bibliothèque portait en gestation tout l'avenir¹⁷.

Cette mise en récit de la figure de la bibliothèque nous révèle une conception de la connaissance indissociable du mouvement de l'histoire, ancrée dans le présent de l'énoncia-

12. *Op. cit.*, p. 369.

13. Ces détails viennent sans doute de l'ouvrage de Horne, où sont données pour chaque bibliothèque les conditions matérielles de la consultation des fonds.

14. *Op. cit.*, p. 373.

15. En 1847-48, Guizot est Président du Conseil et à sa chute, en 1848, c'est à Thiers que Louis-Philippe fera appel pour former le nouveau ministère.

16. Voir *supra*, p. 5.

17. Remarquons que cette conclusion fait l'économie du religieux, pourtant aussi considéré, à l'époque, comme protégeant la nation.

tion et tournée vers un futur proche, porté par l'action, mais élaborée grâce à une continuité historique plongeant ses racines dans un passé lointain. Ainsi appuyée sur une conception vectorielle du temps, étroitement associée à l'idée d'un Progrès qui prendrait des leçons du passé (la bibliothèque) et du présent (les chambres de Nouvelles), la connaissance prend la forme d'un ensemble insécable de documents dont le nombre, la diversité et l'accessibilité permettent de mesurer la validité.

La bibliothèque publique telle que le texte de Gérin-Lajoie l'imagine est un lieu qui accueille le savoir et le diffuse: elle contribue au développement matériel et spirituel de la nation. En effet, bien que Gérin-Lajoie semble surtout désirer que cette bibliothèque idéale contienne des «leçons sur l'économie, sur les affaires commerciales, sur les questions vitales pour le pays¹⁸», ce qu'il est tentant de voir comme la preuve d'un utilitarisme un peu étroit, il parle aussi des «œuvres des grands écrivains de notre époque» et des «ouvrages qui avancent (*sic*) les progrès de la civilisation, et qui répandent des lumières¹⁹». L'accent mis sur l'aspect instrumental des connaissances tient donc sans doute en partie à une stratégie de persuasion, ce dont témoignerait le fait que l'utilité immédiate des «œuvres admirables des Thiers et des Guizot²⁰» ne serait pas facile à démontrer. On ne peut donc déduire de l'emphase mise sur le commerce et l'économie que le catalogue de la bibliothèque rêvée s'y réduirait. D'ailleurs, l'importance accordée dans le texte aux bibliothèques anciennes et le caractère quasi sédimentaire des connaissances qui s'y sont accumulées prêche plutôt pour une conception toute quantitative de la bibliothèque: des milliers de volumes, portant sur tous les sujets, rendus disponibles au plus de gens possible²¹. La bibliothèque se trouve ainsi associée au Progrès mais aussi à un idéal démocratique où l'éducation du plus grand nombre est gage de vitalité collective²². La conclusion sur l'avenir de la nation est donc issue, du moins en partie, d'une conception de la connaissance comme ensemble de savoirs dont les champs sont faiblement délimités, et qui s'offre à «l'avidité» intellectuelle d'une collectivité qui rêve de le «goûter», de le «savourer», de «s'en nourrir».

18. *Op.cit.*, p. 373.

19. *Op.cit.*, p. 375.

20. *Op.cit.*, p. 375.

21. Gérin-Lajoie suggère même que la bibliothèque centrale de Montréal pourrait avoir des succursales dans les campagnes.

22. Rappelons que cette conception de la bibliothèque, mise de l'avant par l'Institut canadien, sera cause de violents conflits avec le clergé.

La métaphore alimentaire suggère que l'acquisition de connaissances est un besoin que l'on satisfait dans le plaisir plutôt que dans l'effort; la lecture devient ingestion (se «mettre en état d'expliquer des théories») et digestion («les appliquer convenablement»), activités individuelles certes, mais qui trouvent leur pleine signification dans le «nous» de ceux qui «désirent prendre part aux affaires et s'utiliser pour leur pays²³».

QU'Y A-T-IL SOUS LE TAPIS? OU PASCAL HORTICULTEUR

La seconde bibliothèque de Gérin-Lajoie se donne d'emblée pour fictive: il s'agit de la «petite collection de livres» que Jean Rivard montre à un visiteur dans le chapitre XXV du roman *Jean Rivard, économiste*: «Détails d'intérieur. — Bibliothèque de Jean Rivard²⁴». La description de cette bibliothèque que arrache un aveu enthousiaste au narrateur-visiteur: «Dans cette collection de cinq cents volumes, vous avez su réunir tout ce qui est nécessaire non-seulement (*sic*) pour l'instruction mais aussi pour l'amusement et l'ornement de l'esprit²⁵.» Néanmoins, malgré ce jugement dithyrambique, de nombreuses différences séparent cette seconde bibliothèque de celle mise en scène dans le premier texte, là où l'histoire et la description de grands modèles, jointes à la projection dans le futur d'une riche bibliothèque francophone, proposaient une bibliothèque rêvée. En effet, le statut de la description de la bibliothèque de Jean Rivard dans le récit, les conceptions du temps et de l'histoire convoquées, de même que les modalités de fréquentation de cette bibliothèque contrastent avec les propositions du jeune essayiste.

La description sommaire de la «collection» ne fait que deux pages environ sur les dix que compte le chapitre et est placée entre deux séries de remarques apparemment anodines, fort éloignées des préoccupations qui sont habituellement associées à la bibliothèque. Le chapitre commence, «après le dîner», alors que la maire de Rivardville fait visiter sa maison: avant d'en arriver à la bibliothèque, Jean Rivard y va d'une longue digression sur le luxe et son inutilité, prenant pour exemple le tapis qui orne son salon. Bien qu'apparemment dénuée de rapport avec le motif de la bibliothèque²⁶

23. *Op. cit.*, p. 375.

24. Paru dans *le Foyer canadien. Recueil littéraire et historique*, volume II, 1864, pp. 289-298.

25. *Op. cit.*, p. 192.

26. Signalons tout de même que la description d'une bibliothèque est souvent accompagnée de remarques sur l'architecture et les ornements.

— la collection n'est évidemment pas cachée sous le tapis (elle est même dans une autre pièce) —, cette digression trouve sa pertinence sitôt que Jean Rivard montre, théâtralement, son trésor : la bibliothèque se trouve dans une armoire dont les portes sont fermées. Soustraite aux regards, sa discrétion même l'oppose donc, en apparence du moins, à l'ostentation du tapis de luxe. Aussi le premier commentaire fait par Jean Rivard ne laisse-t-il pas d'étonner : « Eh bien ! telle que vous la voyez, elle ne me coûte guère plus de cinquante louis²⁷. » La somme engagée correspond à l'exact montant du patrimoine initial du défricheur, ou encore, au double de la valeur d'achat de la terre, comme le fait remarquer Robert Major²⁸ ; le « elle ne me coûte rien » dénie donc toute assimilation synecdochique entre la collection de livres et le tapis. Malgré son prix, manifestement supérieur à celui d'un tapis, la bibliothèque n'est pas un objet de luxe.

Sitôt terminé le dévoilement des caractéristiques de la collection (règles de classification, critères de choix, énumérations de certains auteurs), Gérin-Lajoie cherchera à justifier cette affirmation en développant l'idée selon laquelle la bibliothèque est un outil d'équilibre, un adjuvant de la « juste nature²⁹ », opposé donc à un luxe qui ferait « passer à travers le bonheur³⁰ ». Cette idée, qui repose sur le postulat d'un nécessaire équilibre entre le travail manuel et le travail intellectuel, probablement inspiré des idées de Lamennais, est ici formulée de manière comique :

Le travail de tête continu ruine à la fois la santé du corps et celle de l'esprit ; il fait perdre l'équilibre aux facultés. La mort précoce d'un grand nombre d'écrivains, de poètes, de philosophes n'a pas eu d'autres causes : je ne vous citerai que Pascal, ce génie si extraordinaire, et le poète Gilbert, tous deux morts fous et dans la fleur de l'âge. Croyez-vous que s'ils eussent travaillé en plein air, de quatre à cinq heures par jour, leur corps n'eût pas résisté plus longtemps aux secousses intellectuelles et morales³¹ ?

Quel dommage, en somme, que Pascal n'eût pas été horticulteur ! L'abus de travail intellectuel est ici présenté

27. *Op.cit.*, p. 292.

28. *Op.cit.*, p. 151.

29. En début de chapitre, à propos du luxe, Jean Rivard cite les vers suivants (l'italique est de moi) :

« Les hommes la plupart sont étrangement faits,
Dans la *juste nature* on ne les voit jamais ;
Et la plus belle chose ils la gâtent souvent
Pour la vouloir outrer ou pousser trop avant » (p. 291).

30. *Op.cit.*, p. 290.

31. *Op.cit.*, p. 297.

comme susceptible de faire passer à *travers* le bonheur (il conduit à la folie) et manifeste donc, de la même manière que le tapis, un manquement au lieu commun implicite du juste milieu. Toute la question est alors de savoir comment la bibliothèque, coincée entre les figures de l'excès que sont le tapis et Pascal (ou Gilbert), parvient à échapper à la catégorie de l'outrance.

Remarquons d'abord, avec Robert Major, que la chambre qui sert de bibliothèque est le centre vital de la maison autour de laquelle s'ordonne l'espace utopique³². La bibliothèque devient donc le lieu privilégié de l'exercice du pouvoir :

Cette chambre [dit Jean Rivard] me sert à la fois de bureau et de bibliothèque; c'est ici que je transige mes affaires, que je reçois les personnes qui viennent me consulter, que je tiens mon journal et mes comptes; c'est encore ici que je garde ma petite collection de livres³³.

Transiger, recevoir en consultation, tenir un journal et des comptes, voilà une série d'activités qui supposent une maîtrise des mots et des choses. Accrochée à cette énumération, l'action de «garder des livres», faussement passive, renvoie dans les faits à une activité tout aussi systématique, celle du classement en rubriques de la totalité des connaissances («vous avez su réunir *tout* [...]», c'est moi qui souligne). En effet, bien qu'il paraisse aujourd'hui convenu, le «catalogue³⁴» de cette collection idéale mérite qu'on s'y arrête. Gérin-Lajoie propose les rubriques suivantes, tout en donnant un aperçu du nombre d'ouvrages qui les composent: bible, théologie et religion (quelques ouvrages); classiques grecs, latins et français et œuvres littéraires plus récentes (les principaux); histoire et politique (une trentaine d'ouvrages); sciences physiques et naturelles, arts et métiers (quelques livres); agriculture (la plus grande partie des cinq cents volumes); dictionnaires, ouvrages de droit, *Statuts du Canada* (quelques volumes). L'idée d'un classement autre qu'alphabétique pour une si petite collection est étonnante, surtout si l'on songe que l'étude sur les bibliothèques personnelles québécoises du XIX^e siècle menée par Yvan Lamonde révèle que l'usage du catalogue par rubrique est rarissime avant 1880³⁵. Pourtant, compte tenu du fait que la rubrique agriculture

32. Robert Major, *op.cit.*, p. 234.

33. *Op.cit.*, p. 291.

34. Il n'est pas question ici d'un document mais plutôt des modalités de classification des œuvres.

35. Voir *les Bibliothèques personnelles au Québec*, Montréal, ministère des Affaires culturelles, Bibliothèque nationale du Québec, 1983, p. 13.

regroupe « la plus grande partie des volumes³⁶ », il semble que cette bibliothèque corresponde assez bien aux caractéristiques proposées par Lamonde pour les bibliothèques réelles: elle est « professionnelle, fonctionnelle, sans exclure pour autant [une] dimension humaniste, récréative³⁷ ». Néanmoins, le classement suggéré est original: s'écartant de celui de Brunet (théologie — jurisprudence — sciences et arts — Belles-Lettres — histoire) qui domine à l'époque³⁸, il distingue l'agriculture du reste des arts et des sciences, renvoie la jurisprudence avec les dictionnaires (« sur les rayons inférieurs³⁹ »), et associe histoire et politique.

De plus, la définition de la rubrique assimilable aux Belles-Lettres, dont une définition plus précise nous est donnée grâce à une énumération, comporte une particularité intéressante. En effet, elle est composée de deux séries: « les principaux auteurs classiques grecs, latins et français, entre autres Homère, Virgile, Cicéron, Tacite, Horace, Molière, Racine, Boileau, Corneille, Bossuet, Fénelon (*sic*), La Bruyère, et quelques auteurs plus récents comme Bernardin de St. Pierre (*sic*), de Maistre, Châteaubriand (*sic*), etc.⁴⁰ ». Quoique l'énumération de la première série est incomplète, elle ne comporte pas de « etc. »; la définition de cette sous-section est donc conçue comme achevée. Par contre, l'énumération des auteurs plus récents est coiffée d'un « etc. », ce qui laisse entendre que des œuvres pourraient venir s'ajouter à la série; la définition de cette sous-section est donc ouverte. Plus loin dans le texte, Jean Rivard affirme bien que « la mémoire de la plupart des grands littérateurs du jour sera ensevelie dans l'oubli⁴¹ », mais ce « la plupart » suppose quelques exceptions à la règle, d'autant que si les classiques sont « des modèles », cela implique quelques épigones. Cette ouverture, vers le présent et l'avenir, de la rubrique littéraire trouve son pendant symétrique dans la rubrique des ouvrages sur l'agriculture — et les sciences afférentes —, laquelle se termine également par un « etc. ». Cependant, comme la science est assez inévitablement associée au mouvement du progrès, ce qui la propulse dans l'avenir et dans l'inachèvement, l'absence de clôture de la rubrique va presque de soi.

36. *Op.cit.*, p. 292.

37. Yvan Lamonde, *op.cit.*, p. 22.

38. C'est, par exemple, cette classification qui a été choisie pour le *Catalogue de la Bibliothèque du Parlement* (Toronto, John Lovell, 1857-1858), auquel Gérin-Lajoie a collaboré plus que largement.

39. *Op.cit.*, p. 292.

40. *Op.cit.*, p. 292.

41. *Op.cit.*, p. 293.

Cette bibliothèque juxtapose donc dans son catalogue l'univers de la foi et celui de la science positive, les classiques, anciens et nouveaux (définis par la réponse qu'ils apportent à ceux qui cherchent « le vrai, le juste et l'honnête⁴² »), et les ouvrages pratiques. Elle se donne pour la représentation de la totalité des savoirs, tout en faisant l'aveu de son inachèvement. La tension vers le futur qui se trouve ainsi créée s'inscrit dans une conception vectorielle du temps dont le texte nous livre d'autres échos : fétichisation d'une première bibliothèque⁴³, celle, « portable », qui accompagnait Jean Rivard dans ses premières aventures, grosse de toute la bibliothèque future ; accent mis sur la curiosité (« pour nous cultivateurs [...] les phénomènes naturels nous intéressent, et chacun aime à en chercher l'explication⁴⁴ ») et sur l'émotion (Jean Rivard est « ému » lorsqu'il parle de sa bibliothèque fétiche⁴⁵) comme moteurs de la lecture ; expression, enfin, de la volonté de laisser en héritage les livres « usés » de cette première bibliothèque (« je les léguerais à mes enfants⁴⁶ »), où l'on trouve d'ailleurs l'unique occurrence d'un futur véritable dans ce chapitre.

Cette bibliothèque ne se distingue donc pas de celle de la conférence de 1847 par une conception du temps plus fixiste, ou par une moins grande variété des matières accueillies, mais par des changements en ce qui a trait au nombre de livres et aux modalités de lecture. Alors que la bibliothèque rêvée par le jeune essayiste de l'Institut canadien était publique et comportait « [...] plusieurs mille ouvrages français, tant des siècles passés que de l'époque où nous vivons, et une chambre de lecture sur un pied étendu⁴⁷ », celle de Jean Rivard ne compte que cinq cents livres, et elle est privée. Aussi peut-on conclure qu'entre les deux textes s'opère un glissement du collectif vers l'individuel — il y a d'ailleurs passage du « nous » au « je ». L'acquisition de connaissances perd ainsi une partie de sa dimension communautaire⁴⁸ au profit d'une

42. *Op.cit.*, p. 293.

43. Cette première bibliothèque, que Jean Rivard avait emportée avec lui lors de ses défrichements difficiles, était composée de quatre livres : *l'Imitation de Jésus-Christ*, *Robinson Crusoé*, *Don Quichotte* et *la Vie de Napoléon*. Pour une discussion autour de la signification de ce choix, voir Robert Major, *op.cit.*, p. [149]-211.

44. *Op.cit.*, p. 293.

45. *Op.cit.*, p. 294.

46. *Op.cit.*, p. 294.

47. *Op.cit.*, p. 368.

48. Il y a bien une bibliothèque paroissiale à Rivardville, mais elle ressemble à la « Bibliothèque des Bons Livres » plutôt qu'à celle dont Gérin-Lajoie rêvait pour l'Institut canadien : édifiante et peu spécialisée.

sorte de capitalisation de la lecture et de la connaissance : les livres peuvent « [...] entretenir et développer [...] les qualités les plus nécessaires au succès⁴⁹ », et être transmis par héritage. Puisque la fortune du héros est fondée sur un héritage de cinquante louis, ce qui équivaut à la valeur de la bibliothèque, cette dernière fait figure de patrimoine et deviendra à n'en pas douter le premier jalon du succès des héritiers de Jean Rivard. Plutôt qu'un outil de connaissance s'accommodant de la fragilité et du désordre, la bibliothèque devient alors une condition préalable au succès financier et social, et ce, même si elle se trouve réduite aux seuls quatre livres fétiches.

Par ailleurs, cette réduction progressive du catalogue, passé de plusieurs milliers à cinq cents, puis à quatre, ne saurait s'expliquer par le seul passage du collectif à l'individuel. Derrière le jeu des chiffres se profile l'idée toute utopique selon laquelle la bibliothèque idéale pourrait être constituée par soustractions successives, comme s'il existait un noyau essentiel de la connaissance⁵⁰. Notons cependant que la réduction paraît ici incomplète, précisément parce que le catalogue est inachevé. La conception vectorielle de l'histoire, qui suppose le développement général des connaissances, entre ainsi en conflit avec la tentation utopique.

LA BIBLIOTHÈQUE UTOPIQUE

La troisième bibliothèque d'Antoine Gérin-Lajoie nous est présentée dans le chapitre III de la dernière partie de la seconde édition du roman *Jean Rivard, économiste*⁵¹. Détachée de ce qui la précède et rendue autonome grâce à une numérotation indépendante des chapitres, cette partie emprunte, comme la première version, beaucoup de ses traits formels au genre de l'utopie (visite impromptue d'un visiteur — le narrateur — qui décrit un univers clos, ordonné, autosuffisant et présenté comme idyllique — Rivardville —), mais il semble bien que diverses modifications apportées au texte en renforcent le

49. *Op.cit.*, p. 295.

50. L'exemple le plus parfait en est la bibliothèque que Mercier imagine dans *l'An deux mille quatre cent quarante*, réduite à quelques livres. Voir à ce propos Jean-Marie Goulemot, « En guise de conclusion : les bibliothèques imaginaires (fictions romanesques et utopies) », *Histoire des bibliothèques françaises*, tome II, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, sous la direction de Claude Joly, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1988, pp. 500-511.

51. *Jean Rivard, économiste* (pour faire suite à *Jean Rivard, le défricheur*), Montréal, J.B. Rolland et Fils, Libraires éditeurs, 1876, reproduction (fac-similé) par Hurtubise HMH, 1977. Les citations renvoient à cette dernière édition.

caractère normatif. C'est du moins ce que suggère la configuration épistémologique exprimée dans la figure de la bibliothèque.

La disparition de l'un des deux exergues présents dans la première version manifeste nettement que cette seconde version tend vers une sorte de clarté programmatique qui s'accommode mal des ambiguïtés. En effet, le premier exergue guidait le lecteur vers une mise en évidence de la dernière partie du chapitre, en exaltant les bénéfices du travail agricole, alors que le second insistait plutôt sur le contenu de la toute première partie du texte, posant avec netteté qu'une vie humaine équilibrée rend le luxe inutile. Gérin-Lajoie ne conserve que le second, qui devient alors une véritable balise de lecture.

Le même mécanisme d'élagage et de clarification joue en ce qui a trait au découpage des chapitres. La première version, alors désignée comme le chapitre XXV, était composée de trois parties distinctes: la digression sur le luxe, la description de la bibliothèque et la dissertation sur l'équilibre; la seconde version comportera de surcroît une scène de repas où se trouve elliptiquement résumé ce qui constituait le chapitre XXIV de l'édition initiale, soit un exposé de Jean Rivard sur l'éducation de ses enfants. Outre le fait que cet ajout change l'équilibre du chapitre, allongeant du tiers la partie du texte qui précède la description du contenu de l'armoire, la forme de ce résumé lapidaire — «La conversation roula principalement sur le genre d'éducation que Jean Rivard se proposait de donner à ses enfants» — efface le dialogue au profit d'un énoncé dont l'impersonnalité suggère que les idées de Jean Rivard épousent si étroitement le sens commun qu'il n'est pas besoin de les expliciter.

Remarquons que ces deux changements, si mineurs soient-ils, vont dans le sens d'une sorte de «rationalisation» du texte, laquelle est également perceptible dans le nouvel équilibre, un peu «carré» entre les parties du chapitre: une page pour la description du repas, deux pages pour la digression sur le tapis, deux pages pour la description de la bibliothèque et deux pages pour le développement final sur l'équilibre de la vie humaine. Alors que les seconde et troisième parties conservent à peu près les mêmes dimensions, la dernière est considérablement réduite — on y perd même le commentaire savoureux sur Pascal — pour être ramenée à la même longueur que les deux autres parties de la première version. Cela entraîne une réduction marquée du dialogue, une grande partie des questions et des réponses du narrateur-visiteur s'effaçant au profit des dissertations de Jean Rivard. Les interventions du narrateur n'ont plus qu'une fonction

rhétorique et perdent de leur importance, au point où un tiret manque au dialogue, toutes les paroles se trouvant confondues dans l'usage uniforme que font les deux interlocuteurs de la première personne du singulier: nous sommes dans l'univers de la vérité monologique.

Mais la disparition de divers éléments dont j'avais plus haut signalé l'importance, introduit des changements plus déterminants encore. Ainsi, dans la description de la bibliothèque, la section des «principaux classiques grecs, latins et français» est privée de toute énumération, et du «etc.» qui ouvrirait la rubrique au présent et à l'avenir. Cette coupure est d'autant plus significative que la réplique du narrateur-visiteur, où un «la plupart», joint à l'attribut de «modèle» accordé aux classiques, leur réservait des épigones modernes, disparaît. Un déséquilibre est donc introduit dans le catalogue, la rubrique des classiques étant achevée, alors que celle des ouvrages d'agriculture poursuit son expansion, grâce au maintien du «etc.». Le progrès est désormais réservé aux connaissances pratiques, inscrites dans une structuration vectorielle du temps, alors qu'à l'opposé, les œuvres littéraires de qualité sont déjà toutes écrites, ce qui exprime une vision fixiste du temps et une fétichisation du passé. Par ailleurs, l'organisation des temps verbaux, résolument dominée par un présent à valeur moins ponctuelle qu'éternelle, voit disparaître l'unique futur de la première version et, avec lui, la projection dans le temps constituée par l'action de léguer des livres. Enfin, le retrait des exemples dans la dissertation sur l'équilibre à maintenir entre travail intellectuel et travail manuel accroît le dogmatisme du discours.

Or, toutes ces modifications contribuent à inscrire de plain pied la description de la bibliothèque — et de la connaissance — dans un ordre utopique; on retrouve dans ce texte une organisation du temps, une conception de la connaissance et des règles devant la régir qui sont dans le droit fil du discours utopique. Ainsi, la conception paradoxale du temps qui organise le texte correspond aux exigences utopiques d'un «progrès immobile». En effet, la perfection sociale étant accomplie, le temps se trouve arrêté, mais puisque la perfectibilité de l'homme est un postulat dans l'ordre de ce discours, un espace doit être aménagé pour un certain progrès, généralement technologique. Si le paradoxe logique qu'engendre une telle conception du temps disparaît de la surface de l'ordre narratif, c'est que celui-ci est dominé par le présent de l'énonciation, ici confondu avec les valeurs qu'il porte, toutes atemporelles, de sorte que l'éradication d'un futur réel se fait au profit d'un présent étendu qui se donne faussement pour vectoriel. Cette confusion entre le temps de

l'énonciation et la durée plus longue où se joue la validité d'une parole est reprise sur un mode mineur dans le texte de Gérin-Lajoie par l'instauration d'une disjonction dans l'ensemble des connaissances, entre les textes littéraires et les textes plus « pratiques ». Les premiers s'inscrivent dans une historicité réelle mais achevée, alors que les seconds échappent au temps réel par une fuite vertigineuse vers un horizon qui n'est que le développement logarithmique du présent. Quant aux règles qui régissent l'accès à cet univers schizophrénique, elles sont encloses dans une démarche heuristique marquée par le dogmatisme et le monologisme. La troisième bibliothèque de Gérin-Lajoie n'est qu'un objet utile aux fins d'une démonstration où les connaissances livresques elles-mêmes ne jouent aucun rôle, si ce n'est sous la forme des arguments d'autorité que sont les citations et l'exergue.

Plus achevée sans doute, eu égard au projet utopique de son auteur, cette dernière bibliothèque de papier est certainement la plus triste. Et j'en veux pour preuve l'impossibilité qui la frappe d'accueillir l'œuvre où elle se trouve décrite. En effet, chacune des deux autres bibliothèques pouvait virtuellement recevoir le texte qui la portait, la bibliothèque du jeune Gérin-Lajoie étant dépeinte dans un essai destiné à être publié dans un journal qui aurait pu se retrouver à la Chambre des Nouvelles rêvée, alors que le roman *Jean Rivard* aurait pu, quant à lui, s'inscrire dans la série inachevée des œuvres « plus récentes ». Mais celle de l'ordre utopique rompt avec toute auto-référentialité : la rubrique littéraire en est close, et comme le texte n'est pas un ouvrage technique sur l'agriculture mais bien la description romanesque d'une ville imaginaire, il n'est pas de série qui puisse l'accueillir. Mais peut-être est-ce là une caractéristique de tout texte utopique, de rester incapable d'imaginer le lieu romanesque de sa lecture.



Peto, *Old Companions*, 1904. Tiré de *The Art of John F. Peto and the Idea of Still. Life Painting in Nineteenth-Century America* de John Wilmerding, Harper & Row, Publishers National Gallery of Art, Washington, p. 133.